



Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Finistère
32, bd Dupleix, 29196 Quimper cedex
mél : cgt@cg29.fr site web : <http://cgt.cg29.free.fr>
tél/répondeur : 02.98.52.25.66 fax : 02.98.52.26.59

2 janvier 2009

Non-titulaires No futur

Derrière les strass et paillettes de la communication Plus de 300 non-titulaires galèrent au Conseil Général

- Arrêtés renouvelés pour de courtes périodes et pris rétroactivement, pour cause de surcharge à la DRH
- Retard dans leur paie, pour cause de surcharge à la DRH
- Attente de plusieurs mois, parfois 5, avant d'être remboursés de leurs frais de déplacement, pour cause de surcharge à la DRH (et oui, encore)
- Maltraités : renouvellement, ou non, au dernier jour du contrat, chantage sur les congés, utilisation de logiciel sans formation, ...

Et au bout du compte, retour à la case départ : le chômage

Cette surcharge de travail à la DRH est la conséquence d'un défaut d'organisation que la CGT a fortement contesté. Le 7 octobre dernier, la CGT était la seule organisation syndicale à appeler le personnel à la grève pour alerter l'administration et les élus sur cette situation. Plus de 80% des agents du service gestion des carrières et rémunération avait débrayé. Reçus par Monsieur KERGONNA qui se disait à l'écoute, nous pensions que les élus avaient pris conscience du malaise. Nous l'avons rappelé à Pierre MAILLE lors de notre entretien en décembre dernier.

Rien n'a changé et les non-titulaires sont les premiers à trinquer

Des propositions ont pourtant été faites par le personnel et la CGT pour que ce service de la DRH fonctionne correctement.

Des propositions ont également été faites par la CGT dès 2006 pour éradiquer cette précarité que vivent les non-titulaires et notamment par **la création de postes de volants avec une véritable reconnaissance de cette fonction** et une prime supplémentaire compte-tenu des contraintes particulières. Nous rappelons également que certains services sont en sous-effectifs permanent et que dans ce cas, dont fait partie le service gestion des carrières et rémunération, **des créations de postes de titulaires fixes sont indispensables.**

Mais le Conseil Général s'obstine dans sa gestion purement comptable et le malaise s'amplifie

Personnel jetable en période de développement durable ça suffit

Et la **retraite** ? : pas brillant non plus, signez la pétition au verso

Syndicat CGT du personnel du Conseil Général du Finistère --- Bulletin d'adhésion

Nom, Prénom :

Adresse :

A renvoyer à : Syndicat CGT du Conseil Général du Finistère 32, bd Dupleix, 29196 Quimper cedex